

## **Rapport de la réunion du comité du 20 mars 2026**

Présents : Jeanne ASSANT, Gisèle FUCHS, Jean-Jacques FREY, Denise et Daniel GERRER, Christiane et Roger KLINGER, Anne-Laure LICHTLE invités par Antoine HARTMANN chez Marie-Rose FREY.

### ***Apéritif champagne et sa ronde de légumes croquants.***

Clés : la clé pour la boîte à clés a disparu. Nous ne pouvons donc plus récupérer la clé pour les poubelles.

Antoine souhaite voir les règlements des livraisons de jus de pommes.

La révision des comptes a eu lieu le 11/02 chez Jeanne : total 58 115,37 €

Soit 305,66 € en espèces, 1 946,08 € sur le CC et 55 863,63 € sur le CD.

### ***Choucroute garnie***

Enveloppes de garde : un rappel des bonnes pratiques sera fait au week-end de « formation pour les nouveaux ».

La banque nous offre un terminal de paiement pour les règlements par CB. Nous l'essaierons (il faut du réseau) dès que possible.

EDF propose un contrat où les heures creuses sont tous les week-ends et les jours fériés, quant aux heures pleines, c'est uniquement en semaine. Cela nous semble plus adapté au refuge même si en été nous sommes aussi ouverts en semaine.

Nouveau contrat à partir du 01/04.

### **Gâteau acheté « maison » aux myrtilles avec un streusel**

Le rapport de la commission de sécurité a bien été envoyé, mais pas au président. C'est chose faite. La Préfecture nous y informe que si l'escalier ne peut pas être encloué il faut faire une demande de dérogation mais surtout proposer une compensation. En réponse, nous leur proposons de transformer la fenêtre du dortoir en porte et d'installer un escalier à l'air libre le long de la façade. Si cette proposition leur semble pertinente, nous ferons les demandes de devis, de financement et d'autorisation de travaux.

Le menu de l'AG a été choisi à une large majorité : melon aux 2 jambons, filet de colin sur lit de choucroute, beurre blanc et spaetzles, vacherin glacé.

N.B. : le melon aux jambons s'est transformé en pâté en croûte crudités.

Jean-Jacques nous fera un topo sur le DAE à l'AG, Antoine nous parlera des avancements des travaux et du projet escalier extérieur.

La présence de chiens au refuge est toujours problématique car leurs maîtres ont du mal à faire respecter la réglementation pourtant minimale. Certains refuges n'acceptent plus les chiens. Daniel n'est pas favorable à une telle interdiction car plusieurs membres ont des chiens, et surtout une exclusion à priori lui semble contraire à l'esprit d'accueil d'un refuge. De plus cela renforce la présence dans les refuges accueillants. Par contre, il appartient à chaque gardien de veiller au respect du règlement. Gisèle nous a déjà fait part de demandes de réservations de la salle au rez-de-chaussée en raison des chiens : pas de réservation possible d'une salle précise, mais un accord sur place avec le gardien, et nous indique que le nombre de chiens augmente. Pour le moment elle avertit ceux qui réservent en annonçant un chien qu'un autre chien (ou d'autres) est déjà présent. A eux de gérer.

Si le nombre de chiens peut être source de difficultés le trop grand nombre de passants aussi. Seul l'ordre des réservations peut être pris en compte sans aucune autre priorité. Nous invitons donc les gardiens à réserver le plus tôt possible s'ils veulent monter avec des amis car Gisèle ne leur réserve d'emblée que 2 places.

Des matelas gonflables, qu'il faudra vérifier à la journée de travail, permette d'héberger en dépannage en cas de surnombre.

Laurent Fuchs, en déplacement professionnel en Guyane redevient passif.

Denis Gontier devient actif.

Gisèle commandera 10 stères de bois sec à la ferme-auberge du Markstein le 15 avril (90 € le stère) si Antoine ne l'a pas fait à cette date auprès de Florian Campello.

Au weekend de formation pour les nouveaux (6-7 juin) nous ferons des ateliers tournants : alarmes, clés, eau, chauffe-eau, lampe UV, électricité, linky, fuite, local de repli, feuilles de garde, incendie, poubelles, bouteilles consignées, stocks, réserves, DAE avec repas en commun mais aussi randonnée dans le secteur

La prochaine réunion aura lieu le 24 avril chez Denise (si elle est réélue).

Anne-Laure